

MAIRIE DE MARCHASTEL

DEPARTEMENT : LOZERE
ARRONDISSEMENT : Mende
CANTON : Aumont-Aubrac

Envoyé en préfecture le 21/02/2017

Reçu en préfecture le 21/02/2017

Affiché le



ID : 048-214800914-20170220-02_2017-DE

Nombre

de conseillers en exercice	7
de présents	7
de votants	7

N° 02/2017

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 20/02/2017**

**OBJET : MISE EN LOCATION DE LA TOURRE
Du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018**

L'an deux mille dix-sept et le vingt février à 14 heures, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : MMs Nicolas BOISSONNADE, Roger BRUN, Eric MALHERBE, Nicolas PERRET, Jacques THIOT, Urbain VIGIER, Valérie CHAYLA.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Valérie CHAYLA ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Maire Eric MALHERBE, ayant pris la présidence de l'Assemblée Municipale propose de louer la parcelle de terrain dite la Tourre, qui appartient à la commune, et d'en fixer le prix pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 Mars 2018.

Monsieur Bernard CRUEIZE est intéressé par cette location et loue cette parcelle depuis 8 ans.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- Accepte de louer cette parcelle à Monsieur Bernard CRUEIZE domicilié à Marchastel 48260.
- Décide de la louer pour un montant annuel de 200,00 € pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres

Pour extrait conforme au registre

Fait à MARCHASTEL le 20/02/2017

Le Maire

